



**Madame Valérie PECRESSE**

Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
1, rue Descartes 75231 PARIS Cedex 05

Copie : **M. le Pr. Pierre-Jean WEILLER**  
Président de la sous-section 53-01 du CNU

**M. le Pr. Pierre-Louis DRUAIS**  
Président du CNGE

Vincennes, le 02 juillet 2009

Madame la Ministre,

Nous vous remercions pour votre courrier du 29 juin dernier. Votre réponse était attendue des enseignants de Médecine Générale. Mais au-delà de l'annonce de nomination des premiers titulaires universitaires, elle occulte la situation dramatique des départements de Médecine Générale qui nécessite un changement de dimension des mesures que vous proposez.

Nous faisons face concomitamment à :

- Une absence historique de postes nécessitant un rattrapage volontariste,
- Une augmentation très importante du nombre d'étudiants,
- Une filière universitaire naissante mais squelettique.

Les départements de Médecine Générale sont submergés et n'arrivent déjà plus à faire face aux tâches qui leur incombent. Les premières cohortes du DES finissent leur cursus et les enseignants associés doivent gérer, outre l'organisation des stages, la supervision des thèses de Médecine Générale, celle des mémoires de DES, les soutenances en plus de toutes les tâches de gestion, d'encadrement et d'enseignement pour les 6000 internes de France, sans compter nos interventions dans le 2ème cycle qui se multiplient.

**La seule manière de faire face à nos tâches d'encadrement est d'augmenter de façon importante le nombre d'enseignants associés.**

Or, vous annoncez la nomination de seulement **8 nouveaux enseignants associés** pour toute la France pour la rentrée. Ce nombre est catastrophique et l'ensemble de la communauté des enseignants de Médecine Générale ne peut pas l'accepter.

Nous vous rappelons qu'un budget d'enseignant associé est 5 fois inférieur à celui d'un titulaire hospitalo universitaire, et que leur poste ne permet pas d'évolution de carrière (en dehors de la promotion de maître de conférence à professeur). Ces 8 postes ne correspondent donc même pas à **2 postes** hospitalo universitaires : pendant ce temps, plus de **200 postes** de titulaires hospitalo universitaires sont redistribués chaque année pour les autres spécialités.

Dégager seulement 8 postes aboutit à la situation ahurissante où le ratio enseignants/étudiants en Médecine Générale va encore diminuer ! Pourtant, tout le monde s'accorde pour constater qu'il est ridicule et qu'il ne permet pas aux enseignants ni aux étudiants un 3ème cycle fonctionnel.

Vous nous citez vos efforts que nous ne méconnaissons pas dans 3 axes qui ne résolvent en rien la problématique des effectifs pour la Médecine Générale :

1/ L'intégration des 10 professeurs associés dans le corps des titulaires n'augmente en rien les effectifs puisque ces enseignants associés très investis jouent déjà le rôle de titulaires (sans en avoir ni les prérogatives, ni la reconnaissance, ni la rémunération). Par ailleurs, ce nombre de

**Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale**

6bis rue des 2 communes – 94300 Vincennes Tel : 01 53 66 91 82 - Télécopie : 01 53 66 91 81

Courriel : [snemg@cng.fr](mailto:snemg@cng.fr) - [www.snemg.fr](http://www.snemg.fr)

titulaires est complètement insuffisant puisqu'il faut mettre en place la filière universitaire dans toutes les facultés de Médecine et que les textes nécessitent ces titulaires. Vous savez qu'il faut 1 titulaire par an et par faculté au minimum, que la commission nationale d'intégration a déjà prononcé l'aptitude de 38 enseignants associés, et que la loi HPST prévoit des effectifs de 20 professeurs et 30 maîtres de conférence par an. Le nombre de 10 titulaires n'est donc pas cohérent avec les exigences suscitées. Nous réclamons le respect de la loi.

2/ La transformation des maîtres de conférence associés en professeurs associés, qui relèvent de l'évolution normale des carrières ne donne aucun moyen supplémentaire aux départements de Médecine Générale.

3/ La nomination de 16 nouveaux chefs de clinique est une initiative louable ; ces chefs de clinique en l'absence d'expérience disciplinaire, ont peu d'activité d'enseignement et ne peuvent être comptabilisés, à l'instar des autres disciplines, comme des enseignants permettant de pallier les sous effectifs. Pour les autres spécialités, les 3500 chefs de clinique ne sont pas comptabilisés avec les 5500 titulaires hospitalo universitaires. Les 30 chefs de clinique de Médecine Générale actuels sont confrontés à la difficulté des équipes qui les accueillent et à l'absence de titulaire, ce qui n'existe pas pour les autres disciplines. L'avenir des chefs de clinique nécessitent donc impérativement la nomination des titulaires pour encadrer leurs projets de recherche et les former aux responsabilités universitaires ; sinon, il faut leur annoncer qu'ils seront une génération sacrifiée.

Nous réitérons donc une fois encore notre demande d'un **plan de nomination d'enseignants associés avec 50 postes/an pendant 4 ans.**

Dans l'immédiat, nous vous demandons de nommer **les 27 enseignants associés dont les dossiers ont été acceptés par le CNU**, ce qui compte tenu des 4 départs et d'un changement de faculté ne correspond qu'à **22 nouveaux postes**. Cet effort est vraiment le minimum que nous attendons dans un contexte aussi alarmant.

Nous vous demandons par ailleurs de dégager les postes pour **nommer les 38 titulaires déclarés aptes à l'intégration par la commission nationale.**

Ces décisions relèvent d'une politique logique et minimale si l'on veut inverser la catastrophe qui touche de plein fouet la Médecine Générale.

A défaut, nous vous avons déjà averti, malgré toute notre bonne volonté et notre dévouement, que la rentrée universitaire posera des problèmes insurmontables que nous n'assumerons plus.

Vous avez en amont effectué un gros travail que nous avons salué, pour construire les textes qui permettent la mise en place de la filière universitaire. Nous vous demandons maintenant d'être logique et de ne pas vous arrêter au milieu du gué. La Médecine Générale universitaire est en train de se noyer. Nous ne laisserons pas faire.

En vous remerciant par avance et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments dévoués.

**Le bureau du SNEMG**

Dr Vincent Renard Paris12, Dr Sébastien Leruste Lille, Dr Michel Papa Nice, Dr Sylvie Erpeldinger Lyon, Pr. Patrick Imbert Grenoble, Pr. Daniel Léonard Lille, Pr Jean Noël Beis Dijon

**Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale**

6bis rue des 2 communes – 94300 Vincennes Tel : 01 53 66 91 82 - Télécopie : 01 53 66 91 81

Courriel : [snemg@cng.fr](mailto:snemg@cng.fr) - [www.snemg.fr](http://www.snemg.fr)